

4.—Tous les matériaux employés devront être de bonne qualité et exempts de défauts, et la main-d'œuvre sera irréprochable sous tous rapports ;

5.—La disposition des tuyaux de chute et des tuyaux de vidange sera aussi directe que possible, et telle, que la pente minimum soit d'un pouce au pied ;

6.—Tous les tuyaux de chute, de drainage, de vidange et de ventilation seront en tout temps visibles, de manière à pouvoir être examinés, et à offrir toute commodité pour la réparation ;

7.—Chaque fois que la nécessité exigera que les tuyaux de chute, de drainage, de vidange et de ventilation, soient placés dans les cloisons ou dans les murs, on devra les recouvrir d'une boiserie pouvant s'ouvrir au moyen de pentures, afin qu'on puisse facilement y avoir accès, et il est absolument interdit de les recouvrir d'une boiserie fixe ;

8.—Toute maison ou bâtiment devra être raccordé séparément et indépendamment par son tuyau de drainage avec l'égout de la rue, et autant que possible, ce raccord devra se faire directement en face de la maison ;

9.—Le drain de la maison sera en fonte * (tuyaux lourds) ou en poterie vernissée par le procédé *salt glaze*. Ces tuyaux devront être cylindriques et avoir une inclinaison vers la rue d'au moins un quart de pouce au pieds (1 dans 48). Il ne devra pas y avoir de joints immédiatement sous le mur de la maison ; il aura quatre pouces de diamètre, et, dans le cas où il servirait à l'écoulement des matières des water-closets, on ne devrait pas lui donner plus de six pouces de diamètre. Ces tuyaux seront posés autant que possible en ligne droite ; tous les changements de direction seront faits avec des tuyaux courbes et tous les raccordements avec les tuyaux d'embranchement se feront au moyen des raccords obliques et coudes arrondis ;

10.—Tout drain ou égout de maison, posé et recouvert sans avis préalable au Bureau de Santé, sera découvert pour en permettre l'examen sous la direction de l'inspecteur officiel ;

11.—Il est défendu de se servir de conduits en brique, en tôle ou en poterie, ou encore d'utiliser les tuyaux de cheminées pour